

3000 postes statutaires c'est bien, mais le service public sort affaibli

Lors de sa conférence de presse de ce jour, le Premier ministre a confirmé la création de 3000 postes et le « vrai faux » milliard supplémentaire pour la recherche en 2006 et 2007. De Villepin a aussi annoncé que : 1) l'investissement public pour la recherche serait de 24 milliards d'euros en 2010, 2) les allocations de recherche seront revalorisées de 8 % en 2006 et 2007, 3) des campus de recherche gérés par des fondations d'utilité publique vont être créés. Le gouvernement persiste dans sa conception de la recherche pilotée par des agences de moyens (ANR et AII). Une agence de l'évaluation de la recherche, AER, sera créée. Les organismes de recherche, et en particulier le CNRS, perdent toute prérogative en matière de politique de recherche. Le projet de loi d'orientation et de programmation de la recherche devrait être connu au milieu de la semaine prochaine.

Par Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU

En 2010, les dépenses de recherche devraient représenter environ 60 milliards d'euros soit 3 % du PIB. La précision dépend des rythmes de croissance et d'inflation. En 2004, la France a dépensé 35 milliards pour la recherche dont 16 milliards financés par le public et 19 milliards par le privé. Pour atteindre ces 60 milliards, les investisseurs publics et privés devraient ajouter 25 milliards en 5 ans, soit 5 milliards supplémentaires par an. Avec le « vrai faux » milliard supplémentaire, nous sommes loin du compte. Surtout que, délocalisation oblige, le rythme de croissance de l'investissement privé est erratique (-600 millions en 2003, + 300 millions en 2004).

Les 3 000 postes statutaires créés (chercheurs, enseignants-chercheurs, ITRF et IT) dont 1874 pour le supérieur, 1000 pour les EPST et 126 pour la recherche au ministère de l'Agriculture vont être bien accueillis notamment par les jeunes. Cette mesure, conséquence du mouvement de protestation de 2004, toute remarquable qu'elle soit surtout si elle est reconduite en 2007, est néanmoins insuffisante notamment pour les EPST qui restent au niveau de 2006. Pour atteindre les 3 % du PIB en 2010, il faudrait créer annuellement 9 000 emplois publics supplémentaires.

Les allocations de recherche seront revalorisées de 8 % en 2006 et 2007. Cela est important car elles sont, de nouveau, en dessous du SMIC. Quand ces allocations ont été créées, elles représentaient 150 % du SMIC. Le SNCS demande de revenir à ce niveau qui représente 1826,82 € bruts au 30 juin 2005.

Le Premier ministre a aussi annoncé la mise en place de l'AER (agence d'évaluation de la recherche). Cette agence a été largement discutée dans

le cadre des groupes de travail dirigés par Jean-Marc Monteil. Tout le monde semblait être d'accord pour que les équipes universitaires ne soient plus évaluées par le ministère. Mais deux écueils majeurs doivent être évités. D'une part, l'évaluation d'une équipe dépend de ses objectifs. Dans une même discipline, on ne peut appliquer les mêmes critères d'évaluation pour des recherches fondamentales et des recherches finalisées. D'autre part, l'expérience nous montre qu'il faut mener simultanément l'évaluation des structures (équipe, unités) et celle des acteurs (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche). Le découplage de ces évaluations ôte tout rôle au Comité national et aux instances d'évaluation de l'Inserm.

Le Premier ministre a aussi annoncé la création de campus de recherche gérés par des fondations d'utilité publique dans lesquels le gouvernement va investir 10 millions d'euros. Nous sommes opposés à cette mesure qui enclenche une privatisation larvée des universités.

Pour 2006, il sera instauré un contrôle financier *a posteriori* et un allègement du code des marchés. Au bout d'un an, un bilan de cette mesure sera fait. C'est plutôt une bonne chose.

La présentation du budget et de la loi sur la recherche montre que le gouvernement veut s'engager dans une profonde mutation de notre système de recherche. Il veut en piloter, au plus près, les orientations et contrôler le système d'évaluation dont serait exclue une grande partie des élus. Par ailleurs, comme les besoins d'emplois existent, on risque de voir exploser le nombre de post-docs et de CDD de toutes sortes.

Et pendant ce temps-là, Larroutourou continue !